

Est Républicain article en ligne le 13 janvier 2022

## Meurthe-et-Moselle Dix suppressions de postes aux Impôts en 2022

Le syndicat Solidaires Finances publiques 54 dénonce un « massacre des emplois au sein des services de la direction départementale », qui compte environ 800 agents. Le directeur Bertrand Gautier dit qu'il ne fait « qu'appliquer la loi de Finances ».

Par Mickaël DEMEAUX - Aujourd'hui à 18:17 | mis à jour aujourd'hui à 18:31



Agnès Thiriart et Jean-Christophe Berche, de Solidaires Finances Publiques 54, ce jeudi 13 janvier à Nancy. Photo ER /Mickaël DEMEAUX

Il n'y a que ça qui n'augmente pas aux Impôts, selon les syndicats : les effectifs.

Dix postes vont être supprimés cette année en Meurthe-et-Moselle : trois inspecteurs, un contrôleur et six agents.

Ce jeudi 13 janvier, était convoqué un comité technique local pour valider la localisation de ces suppressions d'emplois au sein de la direction départementale des Finances publiques 54, direction qui compte environ 800 agents, tous statuts et grades confondus.

Pour le syndicat Solidaires Finances Publiques 54, la principale organisation syndicale des Impôts du département, « cette diminution des effectifs fait suite aux seize suppressions de postes survenues en 2021 ».

« Nous refusons le massacre des emplois », disent Agnès Thiriât et Jean-Christophe Berche, délégués syndicaux Solidaires Finances Publiques 54.

## **Des transferts**

Selon eux, les services des Impôts aux particuliers (SIP) de Lunéville et de Toul vont être transférés vers Vandœuvre-lès-Nancy, et ceux de Pont-à-Mousson à Nancy. Et le transfert du SIP de Val de Briey vers Longwy est programmé au 1er janvier 2023.

Par ailleurs, toujours selon Solidaires Finances publiques 54, pas moins de quatre nouvelles fermetures de trésoreries auront lieu dans les mois qui viennent : Baccarat, Blâmont (avec maintien d'une antenne tout de même), Neuves-Maisons et celle du CPN de Nancy à Laxou.

« Elles s'ajoutent aux cinq fermetures de 2021 et précèdent les trois fermetures prévues en 2023 », regrettent les syndicalistes.

Agnès Thiriât ne décolère pas : « Tout cela est fait pour renforcer la dématérialisation. Mais celle-ci est parfois une perte de temps. Qui ne prend pas toujours en compte les spécificités locales. »

Joint par téléphone ce jeudi midi, Bertrand Gautier, le directeur départemental des Finances publiques 54, assure qu'il ne fait « qu'exécuter la loi de Finances ».

« Nous devons décliner localement ce qui est décidé, explique ce dernier. Il est donc bien question de supprimer dix postes cette année. Moi, ma mission est de localiser ces suppressions. Et je me suis fixé comme règle de préserver le secteur public local. »

Pour rappel, la loi de Finances est proposée par le gouvernement et votée par le Parlement.